



22.12.2009 – 12:01 Uhr

ProTELL: "Nous ne nous laissons pas désarmer!"

Berne (ots) -

proTELL salue le refus sans contre-projet de l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes» par le Conseil Fédéral. La possession d'armes par les particuliers manifeste la confiance de l'Etat en ses citoyens/soldats. L'initiative populaire ne combat pas les abus. Elle veut le désarmement du peuple.

proTELL soutient toutes les mesures efficaces permettant de combattre l'usage abusif d'armes. Avec l'actuelle législation sur les armes, l'usage abusif peut être efficacement contrôlé. L'initiative populaire «Protection face à la violence des armes» par contre veut suggérer aux citoyennes/citoyens «Pas de possession d'armes par des particuliers = plus de suicides et plus de meurtres». L'usage abusif d'armes ne provient pas de la possession libérale d'armes. L'évolution de la société en est la cause. L'usage abusif d'armes ne peut pas être combattu par des interdictions généralisées. Les mesures efficaces sont l'application conséquente de la législation sur les armes en vigueur et l'éducation de la société pour un maniement responsable d'objets potentiellement dangereux.

L'homme ose utiliser des objets avec un potentiel de danger tels que machines, couteaux, cordes, outils de travail, électricité, poisons et préparations de tous genres. Toutefois, selon l'initiative, l'homme responsable de ses actes ne devrait plus assumer une responsabilité à l'avenir: «posséder une arme à feu, la conserver soigneusement et l'utiliser pour le sport et la chasse».

L'initiative populaire a un but idéologique. Elle veut retirer au citoyen/soldat la confiance de l'Etat en la possession responsable d'armes. Elle recherche le monopole de l'Etat sur les armes. proTELL combat avec les fédérations nationales de «l'Association d'intérêt Tir Suisse» l'initiative populaire parce qu'elle est inefficace contre l'usage abusif d'armes et erronée sur les plans autant étatiques que de politique de société.

Contact:

Willy Pfund
ancien Conseiller National
Président proTELL
Tel.: +41/61/703'04'77
Mobile: +41/79/645'02'20